François Simiand (1903)

“ Méthode historique et science sociale.”

(2e partie)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: http://pages.infinit.net/sociojmt

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: http://bibliotheque.uqac.uquebec.ca/index.htm

VISIT…

LANZAROTE

Caliente.COM

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay,
bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
à partir de :

François Simiand (1903)

“ Méthode historique et science sociale. (2e partie) ”

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “ Méthode historique et science sociale. (2e partie) ” (1903). Extrait de la Revue de synthèse historique, 1903, pp. 129-157. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, Méthode historique et sciences sociales. (pp 139 à 169) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée le 19 novembre 2002 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

Section I
Section II
Section III
Section IV
Section V

“ Méthode historique et science sociale”

François Simiand (1903)

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “ Méthode historique et science sociale. (2e partie) ” (1903). Extrait de la Revue de synthèse historique, 1903, pp. 129-157. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, Méthode historique et sciences sociales. (pp 139 à 169) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

Retour à la table des matières

J'ai voulu, dans la première partie de cet exposé, établir qu'en prétendant soumettre à sa critique et à son exemple la constitution d'une science des faits humains, la méthodologie de l'histoire traditionnelle méconnaissait radicalement les conditions nécessaires et suffisantes, et les voies propres et réelles de toute science positive, en particulier, d'une science sociale positive. Cependant les difficultés d'une oeuvre scientifique dûment conduite apparaissent beaucoup plus grandes dans le domaine des phénomènes sociaux qu'en tout autre domaine. Et la question doit se poser de savoir si cette oeuvre est, dès maintenant, besogne utile, besogne principale à entreprendre, ou, subsidiairement, si du moins, avec cette tâche nouvelle entamée d'un côté, ne peuvent, ne doivent pas être continuées d'une autre part les tâches conduites suivant les pratiques antérieures.

L’"esprit historique", soit que, avec M. Seignobos, il ôte en fait, à une science sociale, la possibilité d'exister, soit qu'avec M. Hauser, il juge prématurées les tentatives actuelles de la constituer, conclut pour le travail présent au même précepte. L'histoire est une discipline bien constituée, elle possède une organisation scientifique considérable, un personnel de travailleurs nombreux et éprouvé, une méthode de mieux en mieux définie, de plus en plus consciencieusement et sûrement appliquée. L'étude des phénomènes sociaux ne peut que gagner à être confiée (au moins pendant longtemps encore) au labeur précis, patient, sûr, expérimenté de cette discipline. Ainsi, M. Seignobos consacre une bonne part de ses réflexions directrices à définir une histoire sociale, à en examiner les conditions particulières, à transposer à son usage les règles du travail historique commun. M. Hauser revendique hautement dans l'ordre des recherches sociologiques, la prédominance du travail historique proprement dit, étroitement entendu, fidèle aux pratiques traditionnelles, et considère comme un véritable succès de bonne méthode qu'un enseignement prétendu de *sciences* sociales se soit intitulé "Étude *historique* et critique des faits sociaux" en même temps que s'instituait corrélativement une étude des conditions *géographiques* des faits sociaux [1].

A tout prendre, et si des obstinés ou des téméraires veulent essayer dès maintenant une élaboration de science propre, ne peut-on concevoir et recommander une division du travail, qui, semble-t-il, satisferait tout le monde, qui ne compromettrait pas une organisation d'études dont les preuves sont faites, et qui pourtant n'entraverait pas, faciliterait au contraire cette organisation nouvelle des recherches qui demande à faire les siennes ? Les historiens proprement dits continueraient de travailler à nous fournir, à leur mode, selon leur tradition, une représentation du passé de plus en plus complète et de plus en plus exacte. Les amateurs de science sociale s'emploieraient à construire en édifices plus ou moins provisoires les matériaux fournis une fois pour toutes, en bon état et de bonne qualité, par le travail historique propre.

Je voudrais essayer de dire pourquoi ni cette solution ni ce compromis ne résout le problème posé.

[1] Hauser, *Enseignement des sciences sociales*, *pp.* 207, 209 et 412 sqq.

I

Retour à la table des matières

A force de répéter, avec l'école moderne, que l'histoire est une représentation du passé, exacte, impartiale, sans fins tendancieuses ni moralisatrices, sans intentions littéraires, romanesques ni anecdotiques - ce qui est en effet une conception fort supérieure aux conceptions et aux pratiques précédentes des historiens, - on arrive sinon à oublier, du moins à ne plus faire suffisante attention que "exact" ne veut pas dire "intégral", que "impartial" ne veut pas dire "automatique", que "sans tendance, sans souci littéraire" ne veut pas dire "sans préconcept, sans choix". Je conçois très bien, par exemple, que parmi les travailleurs adonnés à l'étude des astres, un certain nombre se spécialisent à exécuter la photographie du ciel, limitent à cette tâche leur activité présente, et laissent à d'autres ou ajournent à d'autres temps le soin de rechercher les connaissances nouvelles, les relations, les lois que cet instrument d'étude peut permettre d'atteindre. Mais la représentation du passé de l'humanité, que peut et veut nous donner l'histoire, n'est a aucun degré une "photographie du passé" ; elle n'est à aucun degré une reproduction intégrale, un enregistrement automatique non seulement de tous les faits qui se sont passés, mais même de tous les faits que les documents subsistants permettent de connaître. L'œuvre historique la plus brute, le dépouillement de textes le plus amorphe, le recueil de documents le plus passif, est déjà choix, implique quelque élimination, suppose quelque vue préalable de l'esprit. Même pour extraire utilement de la vulgaire meulière, il faut avoir quelque idée d'une construction où la meulière s'emploie, des formes et des dimensions diverses des morceaux pouvant servir ; il faut savoir qu'on construit en pierre, et non exclusivement en fer ou en bois. Même si l'histoire bornait son rôle à préparer et amasser les matériaux, pour une utilisation ultérieure de ces matériaux en une construction scientifique, il nous faudrait examiner d'abord si ces "matériaux" sont de ceux dont le savant peut avoir besoin, s'ils sont susceptibles de recevoir quelque emploi, s'ils ne risquent pas d'être rejetés pour d'autres, ou d'exiger une nouvelle préparation telle qu'il eût été plus tôt fait, pour la science, de ne pas les posséder du tout et de tirer directement de la matière commune ce qu'elle veut. Mais l'histoire prétend bien ne pas limiter son travail à une préparation de matériaux : ce n'est là pas pour elle qu'une première et la moins importante part de son œuvre : la seconde et la plus relevée est une *construction* des faits. Elle réunit, groupe, présente dans un certain assemblage les faits que l’investigation analytique a dégagés. Elle constitue avec plus ou moins de réflexion, plus ou moins de critique, certains cadres où elle ordonne les faits particuliers,

et c'est en vue de ces cadres que tout son travail d'élaboration des données est dirigé. - Que valent donc ces cadres pour une connaissance scientifique des faits humains ? S'il est vrai que les cadres soient dressés pour grouper des faits, n'est-il pas aussi vrai que les faits sont pris tels pour entrer dans les cadres ? Quelle garantie avons-nous que la représentation du passé ainsi constituée par l'histoire soit le moins du monde satisfaisante ?

On préconise "l'étude historique et géographique des faits sociaux". Qu'est-ce à dire ? Si cela signifie que, comme les faits sociaux se passent toujours à un moment du temps et en un endroit de l'espace, et comme l'expérimentation factice ne peut normalement les reproduire à son gré, une observation précise est obligée de saisir chacun d'eux à ce moment du temps et en cet endroit de l'espace où il s'est produit, ce précepte ne valait guère la peine de nous être révélé avec tant d'éclat : autant recommander dans le même sens aux météorologistes "l'étude historique et géographique des faits météorologiques". Si l'on veut dire qu'il faut renoncer à ces prétendues "observations", vagues, sans indication d'origine, affirmations sans lieu ni date sur des phénomènes mal définis, dont se contentent trop aisément les bâtisseurs pressés de systèmes en l'air, la science positive sérieuse ne pourra gagner à ce que ce précepte devienne la pratique universelle. Mais il signifie autre chose. Il veut dire qu'il faut étudier les faits sociaux à la façon des historiens et des géographes. Laissons de côté ici la géographie (bien qu'une critique parallèle puisse être adressée également à cet autre groupement traditionnel des faits humains). On nous dit qu'il est légitime, qu'il est bon que les faits humains soient établis, présentés dans les cadres de l'histoire.

Quels sont donc ces cadres ? A vrai dire ils sont loin d'être aussi précis, aussi définis que volontiers les historiens ne le disent et ne se le figurent. La discipline historique n'a pas fait de progrès qui ne les ait changés notablement. Il arrive souvent qu'un même historien, avec plus ou moins de conscience réfléchie, mélange et utilise simultanément plusieurs systèmes différents de ces cadres. Essayons cependant d'en préciser les types principaux, ainsi d'ailleurs que l'analyse et la critique croissante des méthodologistes de l'histoire s'est efforcée de le faire.

Le cadre originaire, - le plus grossier aussi, - est le cadre chronologique pur et simple (présentation de faits de tous ordres par mois, année, ou période plus longue ; placement de chacun de ces ensembles dans une seule file chronologique). On sait que l'emploi exclusif de ce cadre ne subsiste plus que dans des travaux de référence, répertoires de matériaux, index de faits avec leurs dates, qui ne sont plus considérés comme des oeuvres d'histoire mais comme des instruments. Il est bien certain en effet que des instruments de cette sorte sont indispensables, comme au philologue est nécessaire un dictionnaire des mots par ordre alphabétique bien que ce mode de rangement n'ait aucune valeur scientifique. Mais il faut rappeler ce point de départ de la

discipline historique, car ce mode de groupement, tout grossier et empirique qu'il est, pèse encore fâcheusement, nous aurons occasion de le voir, sur les directions du travail historique actuel. Il en subsiste une disposition très tenace à considérer qu'entre les faits de l'ordre le plus divers, une simultanéité ou une antériorité sont des rapports essentiels même en l'absence de toute corrélation ou de toute causation démontrée ni même probable.

Cependant l'œuvre historique proprement dite s'est depuis longtemps piquée de grouper les phénomènes humains autrement que selon les révolutions du soleil. Ce n'est pas à dire que le groupement classique, trop souvent encore pratiqué par elle, soit beaucoup plus conforme aux besoins d'un agencement rationnel et corresponde beaucoup mieux à la nature des phénomènes étudiés. La prédominance, longtemps absolue, de l'histoire politique et dans celle-ci de l'histoire des princes a produit ce découpage par règnes qui est transporté et maintenu dans les domaines où il est tout à fait factice. L'œuvre considérable de M. Levasseur sur l'histoire des classes ouvrières et de l'industrie, par exemple, est construite essentiellement sur ce cadre de l'histoire politique. Les grandes œuvres d'ensemble qui nous sont données même actuellement continuent d'emprunter leurs cadres fondamentaux à l'histoire politique, et d'y faire entrer tant bien que mal tous les autres ordres de faits. Mais est-il besoin de montrer combien ce cadre est mal adapté à la plupart des phénomènes sociaux, dont l'évolution dépend essentiellement de causes spécifiques tout autres que la mort ou l'avènement de tel ou tel monarque et même que l'apparition ou la disparition de telle ou telle forme de gouvernement, de tel ou tel régime politique ? Même pour les phénomènes de la vie politique il semble que souvent de meilleurs divisions pourraient être substituées aux découpages actuels [2]. A plus forte raison ce découpage est-il à éviter dans l'étude des phénomènes d'autres sorte. - Du reste l'emploi de ce cadre a été critiqué plus d'une fois par des historiens mêmes, mais, comme il arrive, les habitudes pratiques d'un corps de travailleurs survivent à la critique théorique qu'en ont faite quelques-uns d'entre eux, et continuent de s'imposer indirectement aux auteurs-mêmes de ces critiques [3].

2 Par exemple est-il division plus factice et plus secondaire que la division, adoptée d'un historien récent de la IIle République en France, *par présidences ? Une* division quinquennale ou décennale ou tout à fait arbitraire aurait été presque aussi bien appropriée à la nature des choses.

3 J'avais, dans mon exposé oral, cité comme exemple le travail (d'ailleurs si érudit et si considérable) de M. Fagniez, l'Économie sociale de la France sous Henri IV qui délimite une étude sur la vie économique d'une société "par deux coups de poignard". M. Hauser a répondu que "la connaissance des faits précis démontre que M. Fagniez a pu ainsi délimiter son champ de travail : le règne de Henri IV se place entre deux phénomènes sociaux importants (guerres civiles du XVIe siècle, troubles du XVIIe siècle) : c'est une période de repos, un moment de reconstruction entre deux périodes de dislocation". - C'est là, je crois, simplement confirmer mon observation. Les guerres civiles du XVIe siècle, les troubles du XVIIe siècle sont des "phénomènes sociaux" si l'on veut dire par là qu'ils se sont passés dans la société : mais au regard de la construction scientifique, au regard de l'histoire économique (et même peut-être de toute histoire), ils sont événements, ils sont accidents, et ce n'est pas une bonne division que d'aller d'une contingence à une

II

Retour à la table des matières

Avec plus d'apparence, les cadres de l'œuvres historique traditionnelle sont défendus par des méthodologistes récents au nom d'un principe qui mérite une sérieuse considération. Les différents ordres de faits qui peuvent se distinguer dans la vie d'une société n'ont pas une existence ni une évolution entièrement indépendantes ; ils soutiennent entre eux certaines relations de correspondance ou d'influence réciproque ; ils sont liés par un *Zusammenhang qui* est un élément essentiel d'explication. Or, dit-on, c'est l'histoire seule qui assure par sa pratique traditionnelle la reconnaissance de ce lien et qui fournit ainsi l'étude la plus véritablement exacte d'une vie sociale donnée. "L'histoire étudie tous les faits de tout genre dans une société, écrit M. Seignobos, et cela l'empêche d'oublier l'existence de certaines catégories de faits, ce qui arrive forcément aux spécialistes." Et plus loin : "Un des plus grands progrès historiques a été de reconnaître que dans une société il n'y a pas de faits indépendants, que les actes et les usages d'un homme ou d'un groupe d'hommes sont liés entre eux, réagissent les uns sur les autres, se causent les uns les autres" [4]. Il Tout se lie dans la vie sociale, écrit M. Hauser ; à un moment quelconque, il existe entre les institutions privées, économiques, juridiques, religieuses, politiques, etc., de ce peuple une solidarité étroite, et les variations de ces divers caractères sont concomitantes chez les espèces sociales comme chez les espèces animales." Et M. Hauser en conclut à l'excellence au moins provisoire de la méthode qui consiste à "reconstruire l'évolution sociale totale d'un peuple donné dans une période donnée" (au lieu - méthode favorite, paraît-il, des "sociologues proprement dits") - d'isoler de la masse des faits sociaux une institution particulière, le mariage, la prière, la couvade, la vendetta et d'en retracer l'évolution dans tous les temps et chez tous les peuples" [5].

---

autre contingence. C'est comme si on étudiait l'estomac d'un individu entre le moment où cet individu s'est cassé une jambe et celui où il s'est cassé un bras. Quelle est la relation spécifique, quelle est l'évolution propre d'une institution économique que cette limitation a suivie ou a posée dont ces contingences soient les causes explicatives et non simplement les causes occasionnelles ? Pour ma part, j'aperçois ceci : "Dans une période de repos et de sécurité, la prospérité économique d'un pays se développe ; dans une période de guerres et de troubles, cette prospérité est compromise." Malgré mon aversion des vues aprioriques, je n'aurais pas cru qu'un appareil aussi savant fût nécessaire pour établir cette relation. Aussi bien, n'est-ce poins là ni le but ni le mérite de l’œuvre de M. Fagniez. Mais la défense présentée par M. Hauser me paraît en réalité souligner la critique.

4 Seignobos, op. cit., pp. 136 et 137.

5 Hauser, op. cit., pp. 414 et 415.

1° Bien que ces querelles d'école soient ordinairement assez vaines et que l'origine d'une idée n'en vicie ni n'en augmente *ipso facto* la valeur, il n'est pas sans importance, en l'espèce, de constater que "les sociologues" mis en question sont bien éloignés de nier ni même de méconnaître cette interdépendance des divers ordres de phénomènes sociaux : leur effort au contraire tend, pour une bonne part, à unifier les méthodes, à rapprocher les recherches des différentes disciplines appliquées à l'étude des phénomènes sociaux, au nom, précisément, de l'unité fondamentale et de la corrélation principielle de tous ces phénomènes ; c'est ainsi que le droit est invité à sortir du droit pour apercevoir ses relations avec la science des mœurs et l'économie, que la vie religieuse est montrée pénétrant toute la vie sociale et jusqu'aux phénomènes (tels les phénomènes économiques) qui en paraissent au premier abord les plus éloignés. Et il est tout assuré qu'une société, bien définie, n'est pas une unité factice, et que de ses diverses fonctions et de ses diverses institutions doit pouvoir se dégager un certain système qui caractérise cette société considérée comme un tout. Il est également assuré qu'une discipline propre, une *sociologie générale* véritable (très différente de ce qu'on nous donne aujourd'hui sous ce nom), peut et doit s'occuper d'étudier et de classer ces ensembles sociaux [6]. Mais la question posée est de savoir : 1° s'il faut commencer par étudier le système d'une société, avant et sans l'étude des institutions ; 2° si la description, conçue à la façon des historiens, d'une société prise à part a la moindre chance de conduire à définir le *Zusammenhang* social.

2° Non moins établie que ce lien commun, se constate dans toute société une survivance extrêmement importante, ou une préformation très considérable, ou une formation incomplète très fréquente d'institutions, de coutumes, d'idées qui ne peuvent être comprises ni expliquées en elles-mêmes, ni par rapport à un ensemble auquel justement elles ne correspondent plus ou qui ne leur correspond pas nécessairement. Seule la comparaison avec les cas rencontrés ailleurs, plus complets, plus distincts, plus typiques, des mêmes institutions, coutumes, idées, en rend la détermination et le classement praticables et l'intelligence possible.

3° L'exemple des sciences biologiques volontiers allégué se retourne avec facilité. Si une certaine *abstraction* qu'on appelle *l'espèce* entraîne, en effet, avec elle un certain nombre de corrélations utiles à la science, balancement des organes, rapport des différentes parties, si une certaine *abstraction* qu'on appelle *l'individu* organique comporte, en effet, des interdépendances carac-

6 "Tandis que chaque science sociologique particulière traite d'une espèce déterminée de phénomènes sociaux, le rôle de la sociologie générale serait de reconstituer l'unité du tout décomposé par l'analyse... Il y aurait notamment à se demander comment une société, qui n'est pourtant qu'un assemblage de parties relativement indépendantes et d'organes différenciés, peut former néanmoins une individualité douée d'une personnalité analogue à celle des personnalités particulières…" (Durkheim, Année Sociologique, t. V, p. 168).

téristiques entre divers groupes de phénomènes, nerveux, circulatoires, nutritifs, il n'est pas moins certain que l'étude de la fonction respiratoire dans la série animale à travers les différentes espèces, ou que l'étude de l'abstraction-estomac ou de l'abstraction-foie indépendamment du poumon ou du cerveau de l'individu où ces différents organes se trouvent ensemble, établit et établit seule un grand nombre de relations dont la portée scientifique est peut-être majeure. Du reste - et cela Ôte à peu près toute valeur à l'argument - il ne faudrait pas oublier que l'étude d'une espèce animale, d'une corrélation des organes, d'une interdépendance de toutes les fonctions de l'individu organique est déjà essentiellement abstractive et comparative, qu'elle ne procède jamais de la simple description et de l'analyse isolée d'un exemplaire *unique* de l'animal, d'un cas *unique* du phénomène.

4° Et, en effet, ce *Zusammenhang* dont l'histoire seule, selon M. Seignobos et M. Hauser, oblige à reconnaître l'existence et le rôle, la méthode historique telle qu'ils l'entendent *est incapable de l'établir* scientifiquement. "Conquête du monde, arrivée au pouvoir des *homines n*ovi, modifications apportées à la propriété quiritaire et à la *patria potestas*, formation d'une plèbe urbaine, invasion de l'Italie par les arts de la Grèce et les religions orientales, dégénérescence des vieilles mœurs latines, Scipion Emilien, Caton, les *graeculi*, le sénatus-consulte des Bacchanales, Plaute et Ennius, tout cela forme ensemble un *complexus* indéchirable, tous ces faits s'expliquent les uns par les autres *beaucoup mieux* que l'évolution de la famille romaine ne s'explique par celle de la famille juive ou chinoise ou aztèque" [7]. M. Hauser nous donne là, en voulant condamner la méthode dite comparative, un excellent exemple du vice radical de la méthode historique pure et simple. Toute cette proposition qui semble prendre plaisir à mélanger causes sociales propres, contingences, actions individuelles, reste une affirmation gratuite que je pourrais aussi bien retourner (La famille romaine s'explique beaucoup mieux par le famille juive... que par le complexus ...), tant que M. Hauser n'aura pas établi que la famille romaine a évolué tout autrement que la famille de type originaire analogue rencontrée ailleurs, que cette évolution idiosyncrasique a bien été *causée* par les phénomènes sociaux d'autre sorte dont il nous est donné quelques exemples, que les contingences historiques, spéciales à l'histoire de la société romaine, ont bien eu un rôle *causant* décisif et non simplement un rôle de cause occasionnelle : or, comment le ferait-il avec rigueur, avec méthode, avec la valeur d'une preuve scientifique - autrement que par des affirmations simplement plausibles, autrement que par des vraisemblances communément admises dans le stock traditionnel des soi-disant "explications" historiques - comment ferait-il cette preuve sinon en recourant à la méthode comparative, en distinguant la famille romaine de la famille grecque ou de tel autre type de famille par des caractères bien différenciés, en montrant que les causes supposées ont eu ailleurs, dans d'autres sociétés, une influence analogue, ou qu'en

7 Hauser, op. cit., p. 415.

l'absence de ces facteurs le phénomène considéré ne s'est pas produit, enfin que, pour les contingences spéciales invoquées, les effets qui sont rattachés à ces contingences ne se remarquent pas ailleurs. Je ne dis pas que cette tâche soit facile, ni même qu'elle soit toujours complètement possible. Je dis que, tant qu'elle n'est pas accomplie, les rapports de corrélation ou de causation qu'on veut nous opposer ne sont pas fondés. Je dis que limiter et resserrer l'étude à une seule société pour dégager le Zusammenhang social est justement se condamner d'avance à ne jamais l'établir. Il n'y a rapport causal, nous l'avons plus haut rappelé, que s'il y a régularité de liaison, que s'il y a renouvellement identique de la relation constatée ; le cas unique n'a pas de cause, n'est pas scientifiquement explicable. L'affection des méthodologistes de l'histoire pour cette détermination du Zusammenhang ainsi entendue, vient, sans doute, de ce que l'ensemble d'une société leur paraît chose plus concrète, plus réelle qu'un institution, qu'un phénomène social pris à part : en réalité ce lien d'ensemble est aussi bien une abstraction qu'est abstraction l'individu organique, et qu'est abstraction tel ou tel phénomène social. Mais cette notion, mal analysée, permettait de continuer le groupement traditionnel des faits humains par pays, par nation, par unité politique : de là cette justification de la description totale, intégrale, d'une seule société, cette défense de l'étude globale de tous les phénomènes sociaux contre un plan d'étude analytique et comparatif.

III

Retour à la table des matières

Aussi bien, pratiquement, ne fait-on pas ce qu'on nous dit là. On spécialise l'étude. On s'attache à une catégorie de faits seulement ou à telle autre. Et de nouveau la question se pose : comment sont définies ces catégories ? Comment sont constitués ces cadres sur lesquels l'historien va guider son œuvre ?

M. Seignobos nous donne une classification générale des faits de la vie sociale qui est bien destinée à servir de cadre aux études à en faire, qui prétend bien correspondre à la distinction des diverses disciplines spéciales ; M. Hauser, avec quelques modifications et compléments, en reprend l'essentiel dans le tableau systématique des "Sciences sociales" qu'il présente. Voici ce "tableau sommaire des phénomènes essentiels de toute société, qui donnera, dit M. Seignobos, les catégories générales de questions à prévoir" [8] :

---

[8] Seignobos, op. cit., pp. 138-140, et Hauser, op. cit., pp. 46-48.

1. Conditions matérielles. Elles se divisent en deux sortes : 1° les corps humains ; matière de deux sortes d'études : l'anthropologie, étude générale des caractères physiques des différentes races d'hommes ; la démographie, étude de la répartition locale des phénomènes corporels ordinaires et de leurs proportions numériques ; - 2° le milieu matériel général : se subdivise en milieu naturel, objet de la géographie ; milieu artificiel résultant de l'aménagement fait par les hommes (cultures, édifices, voies de transports, etc.).

II. Habitudes intellectuelles : 1° langue et écriture ; 2° beaux-arts ; 3° arts techniques ; 4° religion 5° morale et métaphysique ; 6° sciences.

III. Habitudes matérielles non obligatoires 1° coutumes de la vie matérielle, alimentation, vêtement et parure, soins du corps, habitation ; 2° coutumes de la vie privée, emploi du temps, cérémonial, divertissements, déplacements ; 3° coutumes économiques, production (agricole, minière, industrielle), transports, échange, appropriation, transmissions et contrats.

IV. Institutions sociales : 1° propriété et succession ; 2° famille ; 3° éducation ; 4° classes sociales.

V. Institutions *publiques : 1°* recrutement et organisation du personnel de gouvernement, règles officielles du gouvernement, procédure réelle des opérations de gouvernement ; 2° organisation, règles et pratiques du gouvernement ecclésiastique ; 3° organisation, recrutement, règles, pratiques des pouvoirs locaux.

VI. Relations entre les groupes sociaux souverains : 1° organisation du personnel de relations internationales ; 2° conventions, règles, usages communs, formant le droit international, officiel et réel.

Il serait trop long, ici, d'énumérer toutes les objections, tous les heurts que provoque cette classification. Par exemple : Conditions matérielles : ce ne sont pas les conditions matérielles de la vie humaine qui sont des phénomènes sociaux, mais ce sont les relations de la vie sociale à ces conditions matérielles, cette remarque essentielle n'est pas faite : ainsi l'étude des caractères physiques des races d'hommes relève de la science naturelle et non de la science sociale, l'étude du milieu physique en lui-même n'est pas étude humaine. - Que veut dire Il phénomènes corporels ordinaires" dans le définition de Démographie ? La mortinatalité (dont s'occupe la démographie) est-elle un phénomène corporel ordinaire ? La taille, la couleur des cheveux (dont elle ne s'occupe pas) n'en sont-ils pas ? Les mariages, la distinction des naissances en légitime et illégitimes (phénomènes dont traitent essentiellement toutes les statistiques démographiques) sont-ils des phénomènes corporels ? - En quoi l'appropriation et les transmissions se séparent-elles de "propriété de

succession" ? - Pourquoi l'étude de l’Église est-elle sans liaison avec celle de la Religion ? OÙ se place l'étude de formes du contrat ? - Comment les mœurs de la vie privée la constitution de la famille et la moralité sexuelle, et les règles de l'éducation, tous phénomènes de la vie morale proprement dite, s'il en est, sont-ils sans lien avec la morale ? - Est-ce que par hasard les peines, le délit, la responsabilité, le crime, la criminalité ne seraient pas des phénomènes de la vie sociale ? OÙ sont-ils donc placés [9] ? Ces phénomènes, si importants, objets d'études si nombreuses (relativement même beaucoup plus nombreuses qu'il n'était urgent) ne valent-ils pas la peine d'une mention explicite ?

Mais venons à des critiques plus générales. Quel peut bien être le principe, l'idée directrice d'une pareille classification ?

a) Je vois d'abord qu'une séparation profonde est faite entre les phénomènes sociaux suivant qu'ils sont matériels ou intellectuels. Je croyais cependant que nous étions bien d'accord pour reconnaître le caractère psychologique de tout phénomène social. Par habitudes matérielles, il faut donc entendre, je pense, phénomènes sociaux où l'homme est en relation avec un élément matériel, ou intervient son corps, et par habitudes intellectuelles, les phénomènes sociaux qui ne sont pas accompagnés d'actions du corps, qui n'impliquent pas de concomitants matériels. Mais est-ce que l'écriture et le langage existent indépendamment des actions corporelles qui servent à les constituer ? Est-ce que la religion est séparable du rituel, du cérémonial, des pratiques religieuses ? Est-ce que la morale se conçoit sociologiquement à part des pratiques morales, des actes d'application ? Et d'autre part, est-il, parmi les coutumes dites matérielles qu'on nous énumère, une seule qui n'implique comme élément essentiel une croyance collective, une disposition psychologique, un phénomène intellectuel ? Ce n'est pas le pain ni le porc qui sont phénomènes sociaux, mais bien l'habitude de manger du pain ou de ne pas manger de porc est l'élément intellectuel collectif auquel se rattache cette pratique ou cette interdiction : est-il donc besoin de le rappeler ? Qu'est-ce que les jeux et divertissements dits de la vie privée ont de plus matériel que les beaux-arts ou les arts techniques ? Qu'est-ce que l'échange a de plus matériel que le sacrifice ou le baptême ? En réalité cette distinction entre matériel et intellectuel provient d'une métaphysique qui, pour être courante et devenue presque inconsciente, n'en est pas moins toute superficielle et vaine. D'apparence claire, cette distinction est au fond très mal définie et très peu justifiable.

---

9 Cette omission inconcevable est renouvelée par M. Hauser.

b) Une autre distinction qui joue un grand râle dans cette classification, l'opposition de privé à public a-t-elle plus de fondement positif, plus de valeur générale ? Elle est faite par la technique juridique et elle est usitée par le langage courant, aujourd'hui, dans nos sociétés où la fonction de l'État est assez nettement différenciée ; mais quel sens profond a-t-elle dans une société de Papous, dans le système domanial du Moyen Age ? N'y a-t-il pas liaison-étroite et indispensable à établir entre la religion dite privée et la religion dite publique, entre la morale dite privée et les règles constitutives de la société ? Par contre, quel est le caractère commun, la relation constante qui lie tous les phénomènes de la vie privée entre eux, qui lie tous les phénomènes de la vie publique entre eux, qui en fait deux ensembles évoluant chacun de façon bien déterminée, de manière assez indépendante ? - Que veut dire l'opposition entre des institutions sociales et d'autres qui, paraît-il, ne le sont pas ? Le mot social a tant d'emplois qu'il serait nécessaire de nous dire comment il peut bien être défini pour que la propriété, la famille, l'éducation et les classes sociales soient sociales et que la religion, l'appropriation, les transmissions ne le soient pas. - Que signifie l'opposition entre "non obligatoire" et "obligatoire" ? "Obligatoire" voudrait-il dire Il qui est l'objet d'une règle de droit" ? Disons alors "juridique". Mais plusieurs des phénomènes économiques, des coutumes de la vie matérielle (vêtement et habitation par exemple) ou de la vie privée sont objets de règles juridiques. Voudrait-il dire "sanctionné", "imposé" ? Mais à certaines des habitudes qualifiées par M. Seignobos de "non obligatoires" s'attache une sanction (de l'opinion sociale, de la réprobation collective) aussi grave et aussi caractéristique que la sanction d'habitudes dites obligatoires. Et inversement beaucoup des règles juridiques, des règles de la loi écrite et expresse, sont simplement permissives, donc non obligatoires.

c) Enfin essayons donc d'appliquer ce questionnaire tel quel, je ne dis même pas à une société polynésienne, mais aux sociétés de l'antiquité grecque, par exemple. Quel sens aura la question : "Organisation, recrutement, règles et pratiques du gouvernement ecclésiastique" ou la suivante : "Organisation, recrutement, ... des pouvoirs locaux" ? En revanche, quelle est la question qui avertira le chercheur d'étudier une institution aussi importante que la gens, que l'esclavage ? - Appliquons-le à la société médiévale : Comment se transposera la rubrique VI, Relations entre groupes sociaux souverains, Relations internationales ? Quelle est la rubrique sous laquelle sera rencontré le système féodal de manière à être étudié dans son ensemble caractéristique ? Ne pourrait-on pas, pour beaucoup des sociétés qui sont proposées à notre étude, avoir mis une réponse à toutes les questions de ce tableau et avoir complètement laissé échapper les institutions essentielles, les groupements propres de phénomènes qui caractérisent ces sociétés ?

C'est que ce tableau des phénomènes sociaux a été visiblement dressé sur la simple suggestion des habitudes traditionnelles, par la simple juxtaposition des groupements opérés par le langage vulgaire et par la pensée courante, sans une critique suffisante du caractère superficiel de ces groupements ni de leur valeur à peine exacte pour la société présente, tout à fait nulle pour d'autres sociétés, sans un souci prépondérant de constituer des groupes de phénomènes scientifiquement définis, c'est-à-dire propres à mettre en évidence et à fixer des relations stables entre les phénomènes, sans une mise à profit méthodique des résultats déjà acquis et des investigations les plus avancées [10].

*
**

Regardons maintenant si du moins pour une catégorie déterminée de phénomènes, et non plus pour l'ensemble de la vie sociale, les cadres ainsi formés réussissent mieux à nous offrir ce que nous devons y chercher. Prenons le cas des phénomènes économiques, non qu'il soit le seul en question, ainsi qu'on a paru le croire, mais parce qu'il a été spécialement traité par l'un de nos auteurs, et aussi parce que, l'étude historique étant peu avancée en ce qui les concerne, il est temps encore d'organiser les recherches sur un plan entièrement scientifique [11].

Je n’insiste pas sur le premier principe énoncé : il est d'une meilleure méthode, selon M. Seignobos, d'étudier ensemble tous les phénomènes économiques de diverses sortes par pays, que d'étudier une même catégorie de phénomènes économiques dans les divers groupes sociaux [12]. Non qu'il n'y ait beaucoup à dire contre ce précepte, négateur de tout le travail scientifique le plus fécond en résultats et en relations établies : s'il n'est pas douteux que l'agriculture et l'industrie d'un pays soient liées par des réactions mutuelles, il est aussi certain que la production de blé d'un pays, par exemple, dépend beaucoup plus étroitement de la production similaire et concurrente des autres pays que des autres industries du même pays, que l'étude parallèle et comparée des trusts américains, des cartels allemands et autrichiens et des

---

10 On dira peut-être que des sociologues ont présenté des classification aussi critiquables. Mais ne pouvait-on attendre justement des historiens plus de précision, et, disons-le, plus de sens de la réalité *historique ? Et* n'est-ce pas leur faire un fâcheux compliment que de les découvrir... mauvais sociologues ? (Ainsi en est-il de la division faite par Ratzel en pays ayant du fer et pays n'ayant pas de fer, que M. Hauser m'a opposée comme un exemple d'une division "essentiellement sociologique" établie par un géographe : - sociologue, soit ; mais d'un simplisme et d'un arbitraire qui en font de la sociologie essentiellement mauvaise.

11 Observation à la suite de toute cette communication :

"M. Seignobos dit qu'une seule question de *méthode lui* paraît avoir été posée : Sous quelle forme doivent être présentés les matériaux de l'histoire économique ? "

12

syndicats de producteurs français donnera tout de suite et à elle seule une leure intelligence et une connaissance plus sûre du phénomène, en France même, que l'étude de toute vie économique française, etc. Mais cette critique répéterait, *mutatis mutandis*, celle qui a été faite plus haut de la préférence - mal appliquée d'ailleurs en pratique et stérile en résultats de science qui a été donnée à l'étude du Zusammenhang social sur l'étude des institutions en elles-mêmes.

Allons tout de suite aux subdivisions par espèces que M. Seignobos institue, après cette division fondamentale par pays, de manière à donner un "tableau d'ensemble de l'organisation économique d'un pays à une époque donnée" [13]. On distingue trois groupes : - I. Production, divisée en : Production directe, "c'est-à-dire en objets bruts" (1° chasse et pêche, 2° élevage, 3° culture, 4°extraction de matériaux bruts, bois, carrières, mines) et en Industrie, c'est-à-dire transformation des matériaux ; II. Transfert divisé en : 1° Transports (transition entre l'industrie et le commerce), et 2° Commerce ou "échange des droits" ; - III. Répartition qui comprend : 1. Appropriation ; 2. Jouissance des objets ; 3. Transmission des droits. -Pour chacune de ces espèces de faits, se posent trois sortes de questions : 1° concernant les objets et les procédés de travail, de transport ou de commerce, les systèmes et objets de propriété et de jouissance ; 2° concernant les personnes intéressées, leur mode d'organisation, leurs rapports ; 3° concernant la répartition géographique et les quantités de produits, de personnes et d'opérations. - Un questionnaire détaillé (que nous ne reproduirons pas ici) développe, en les combinant, ces deux ordres de division.

a) Ce qui frappe d'abord dans ce cadre de tableau économique est la place qu'y prennent les phénomènes non économiques. Par exemple : tout ce qui concerne la nomenclature des produits et les procédés de fabrication relève de la technologie et non de la science économique ; la confusion est communément faite sans doute, mais une oeuvre de méthode devrait justement l'éviter. Ce qui concerne le régime de la propriété, de la possession et de la transmission des biens relève du droit beaucoup plus que de l'économie. Cette séparation du domaine des diverses études demande du soin, mais n'est pas vaine. Une confusion, telle que celle-ci, ne fait qu'encourager les dispositions paresseuses à énumérer, juxtaposer, au lieu de faire effort pour interpréter et comprendre, et détourne l'attention investigatrice de s'attacher aux relations spécifiques, seuls éléments de progrès pour la connaissance scientifique.

b) Du moins ceux des faits visés qui sont proprement économiques nous sont-ils donnés tels que l'économie actuelle le demande ? Il serait trop long de relever par le détail toutes les positions de question critiquables. Prenons seu-

[13] Id., pp. 192-193.

lement deux exemples : "Le nombre des industries est très grand, ce qui les rend difficiles à classer ; le classement d'après la nature des matériaux est *irrationnel ;* le moins arbitraire est le classement d'après le but, car le but d'ordinaire "conditionne les procédés" (industries de l'alimentation, du vêtement, de l'ameublement, outils et armes, etc.). Pourquoi donc le classement en industries du bois, industries du fer, etc., est-il si cavalièrement rejeté comme irrationnel ? Je ne sais trop : mais je note que ce problème de classification a été longuement discuté et traité par les techniciens et que, pour de *bonnes* raisons, le classement par matières premières leur apparaît indispensable (d'ordinaire c'est une combinaison de ce classement avec l'autre classement indiqué et avec d'autres encore, qui est adoptée) [14]. Voilà donc une condamnation sommaire qui peut égarer les travailleurs loin de la pratique la mieux éprouvée. - Plus loin on pose tout court la question : "Division du travail". Depuis les analyses de Bûcher notamment, et les travaux récents, ce simplisme n'est plus admissible. Ce sont maintenant phénomènes fort bien distingués, et en effet fort distincts, que la division du travail en diverses opérations dans la même entreprise, que la séparation des spécialités dans une même profession, que la formation des professions elles-mêmes etc. En outre, autant que de division du travail, il faut parler d'association du travail dans ses divers modes. Ces divers phénomènes ne sont nullement pareils, ni pareillement liés, ni parallèlement rencontrés dans les diverses sociétés et les divers états de civilisation. La question, sous la forme aujourd'hui grossière où elle est posée, fera confondre, sous des constatations brouillées, plusieurs phénomènes, on le voit, fort différents, et ne fournira à la science aucune donnée utilisable avec sûreté. - Et ainsi pour plus d'une autre partie du questionnaire [15].

c) Mais les groupements d'ensemble ne sont-ils pas, eux au moins bien fondés ? Nous retrouvons ici une division, familière au langage courant, qui paraît très appréciée et usitée par les historiens (elle est ici inutilement déformée par des définitions arbitraires, mais en somme très reconnaissable) : c'est la distinction de l'agriculture, de l'industrie et du commerce [16]. Mais cette dissociation n'est pas effectuée dans toutes les sociétés soumises à notre étude, ou ne l'est pas, du moins, avec la même étendue et la même généralité que dans nos sociétés contemporaines : comment les cadres s'appliqueront-ils aux

---

[14] Cf. Congrès de l’Institut International de Statistique, session de Chicago, 1893, Résolutions votées sur le rapport de M. Bertillon (Bull. de l'Int. int., VIII, fasc. 1), et tous les recensements professionnels, toutes les statistiques industrielles France, Belgique, Allemagne, etc.

[15] Cf. p. ex., Boissonnade, Histoire économique de la France au moyen âge, Revues générales, ici même ; Albert Milhaud, Projet de *bibliographie économique*, présenté à la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine, etc.

[16] Pourquoi les mines et carrières sont-elles groupées avec l'agriculture et non avec l'industrie, dont elles ont la plupart des caractères économiques, sinon encore pour une de ces distinctions verbales et superficielles dont nous avons déjà rencontré des exemples ? Au moins faudrait-il une section ou sous-section bien distincte.

groupes sociaux où la transformation des produits s'effectue dans la même économie que la production de matières premières, où le commerce n'a qu'un rôle exceptionnel ? - D'autre part, s'il est certain que chacune de ces branches spécifiques qui méritent une étude propre, ces trois études ne nous fournissent, aucune, l'analyse des phénomènes communs et des institutions économiques générales dont la connaissance est cependant essentielle, plus instructive que celle des phénomènes spéciaux, et caractérise mieux la vie économique. - Quant à la rubrique Répartition, ajoutée à cette trilogie classique, elle répond si peu aux questions posées par la science économique sous le même nom que l'addition n'en paraît pas enrichir beaucoup notre connaissance à cet égard.

d) Les lacunes de ce "tableau de l'organisation économique d'un pays" apparaissent, en effet, considérables. Je ne sais même pas si ce n'est pas l'essentiel qui manque. Je ne parle pas seulement de ces phénomènes communs dont il vient d'être parlé, institutions de la production, régimes de la production, formes de l'exploitation, éléments de la répartition, salaire, rente du sol, etc., ni des phénomènes de prix (ou de monnaie), si importants dans la vie économique moderne, et dont à aucun endroit il n'est même fait mention. Mais le fond même de l'organisation économique, le système économique, cet ensemble constitutif qui caractérise l'état économique d'une société (par exemple, selon une classification célèbre, système de l'économie close, système de l'économie urbaine ou à échange direct, système de l'économie à échange indirect), qui en détermine les conditions profondes et qui en explique le mieux le mécanisme et le fonctionnement, qui, une fois connu et bien analysé, éclaire tous les phénomènes particuliers, où est-il visé, où même pourrait-il prendre place dans le cadre qui nous est proposé ? Comment, par quoi les travailleurs seront-ils avertis de reconnaître et de comprendre, *d'abord, à* quel type de société économique ils ont affaire, seront-ils prévenus des transpositions, des suppressions, des insertions de problèmes que doit comporter chaque système ? Comment se garderont-ils de bâtir des constructions amorphes, copiées sur un modèle de convention, dressées sur un plan irréel ? Par quoi seront-ils sollicités de constater ce qui importe vraiment à la science, au lieu de s'attarder ou même de se perdre dans des recherches secondaires ou déplacées ?

Supposons donc l'histoire économique de tous les pays, à toutes les époques, faite sur le cadre qui vient d'être examiné. Est-il exagéré de conclure que, pour une connaissance économique véritable de ces sociétés, le *travail serait, pour une bonne part, à recommencer* de fond en comble, que beaucoup de peine inutile aurait été dépensée à accumuler des matériaux dont nous n'avions que faire sous cette forme et à cette place, que beaucoup des phénomènes des plus importants à connaître n'auraient pas été mis en lumière, n'auraient même pas été vus, que beaucoup de relations les plus intéressantes à dégager seraient demeurées inaperçues hors du champ d'investigation, que

les institutions le plus caractéristiques ne nous seraient pas présentées dans leur type, dans leur établissement propre et leurs conditions spécifiques.

Et il ne faut pas croire que ce vice tienne au questionnaire rédigé par M. Seignobos et qu'il pourrait être. corrigé dans un autre. Bien qu'un peu trop hâtivement établi sans doute, il peut être pris pour un bon exemple des cadres suivant lesquels, plus ou moins consciemment, se conduisent et s'agencent les travaux dl "histoire économique" dans le mode traditionnel. Ces travaux ont l'ambition de nous donner simplement une représentation du passé, sans théorie abstraite, sans thèse tendancieuse, sans élaboration dogmatique, seulement bien établie sur de bons documents, avec critique, et ordonnée avec conscience et fidélité. Cette ambition n'est qu'illusion. Il n'est pas ici, nous l'avons vu, de photographie ni d'enregistrement automatique : toujours intervient une opération active de notre esprit. Contrairement à une apparence superficielle, en toute science, il n'y a pas de constatation qui ne soit déjà un choix, il n'y a pas d'observation qui ne présuppose quelque idée, quelque vue de l'esprit ; il n'est pas de groupement de faits qui n'implique chez l'auteur du groupement (avec conscience nette ou conscience obscure) une certaine hypothèse constructive, une certaine préformation de science. Dans l'œuvre scientifique, la pensée qui conçoit et l'attention qui observe sont sans cesse en étroit commerce, travaillent ensemble, ne font qu'un. L'analyse investigatrice suit pas à pas la synthèse constructive de la science et se règle constamment sur elle, de même que celle-ci se fonde et s'élève en s'appuyant à chaque pas sur celle-là. Les deux processus sont inséparables. Pourquoi en serait-il autrement ici ? L'historien qui se défend de faire de la science sociale, de chercher et d'établir des rapports scientifiques, des lois entre les phénomènes, de constituer des types et des espèces, croit en vain se passer d'idée préconçue et de plan organisateur : seulement, ces idées et ces plans retardent, ils ne répondent plus à la demande actuelle de la science. Ce sont idées et plans provenant du fonds courant des notions toutes faites ; ce sont idées et plans de la science d'il y a cinquante ou cent ans, qui, entrées dans la mentalité commune, paraissent n'être plus une conception de l'esprit, paraissent "naturels". Ainsi le travail qui procède de ces conceptions se règle sur la science d'hier ou d'avant hier, au lieu de se diriger sur la science d'aujourd'hui ou celle de demain - pour la faire. Ou bien ce sont hâtifs et incohérents emprunts à la phraséologie du jour, utilisations trop peu critiques des notions pseudo-scientifiques actuellement à la mode ; ce sont constructions subjectives ou fantaisies tout arbitraires. Et le travail ainsi fait, au lieu d'avancer la science véritable, la retarde plutôt et l'embarrasse d'échafaudages mal venus et gênants [17]. Il serait trop long de montrer ici comment des oeuvres d’"historiens historisants" s'égarent à étudier des problèmes qui ne se posent plus ou ne se posent pas en ces termes,

[17] Cf. par exemple l'éclectisme avec lequel M. Hauser, Ou*vriers du temps passé* fait appel d'une part à la "loi *naturelle de l'offre et de la demande"*, ce cheval de retour de l'économie orthodoxe (pp. 96, 108), et d'autre part à la lutte des classes (p. 54).

recommencent inutilement des recherches déjà poussées plus loin, retrouvent avec peine et retrouvent mal des résultats mieux acquis par ailleurs, passent à côté des phénomènes sans les voir, à côté des institutions sans les analyser et en déterminer le type, et donnent vraiment à regretter que, faute d'une information suffisante de la science économique, faute d'un souci de la continuer avec méthode et avec une application réfléchie, tant de travail consciencieux, érudit, patient, doive aboutir, en somme, à des résultats si défectueux. Que dirait-on d'un explorateur naturaliste qui partirait à l'étude de la faune et de la flore d'un pays sans s'être informé des connaissances déjà acquises, sans connaître la classification zoologique et botanique plus récente, sans avoir la notion scientifique des phénomènes déjà étudiés, et de ceux qui se proposent à l'étude immédiate et utile, sans connaître les caractères à observer dans leur importance relative, sans se préoccuper soit de reconnaître des types déjà classés, soit de déterminer et de fixer, selon les règles scientifiques, le type des nouvelles espèces rencontrées, en se dégageant des particularités individuelles et des contingences ? Il n'y a pas, d'un côté, une exploration qui se conduit suivant ses lumières propres ou au petit bonheur, et, de l'autre, une science naturelle. Il y a une exploration qui se met au service de la science. Il n'y a pas, d'un côté, une histoire et des phénomènes sociaux et, de l'autre, une science de ces mêmes phénomènes. Il y a une discipline historique qui, pour atteindre les phénomènes objets de son étude, se sert d'une certaine méthode, la méthode historique. Il y a un travail un et inséparable de recherche et d'élaboration, d'analyse et de construction, d'information positive et de mise en œuvre inductive et systématique.

IV

Retour à la table des matières

Voit-on maintenant pourquoi cette conduite du travail, qui est celle suivie dans toutes les sciences positives existantes, n'est pas davantage déplacée ni même, comme certains le craignent, prématurée dans le domaine des faits sociaux ? Il n'y a pas encore assez de faits, dit-on, pas encore assez de données positives. En un sens, on peut au contraire affirmer que dès maintenant il y en a trop. C'est un historien qui le montre avec beaucoup de force :

"En trop d'endroits, certes, nous apercevons à peine quelques traits épars du paysage, l'ombre couvre presque tout, une ombre qui (du reste) ne se dissipera pas ;... (mais) ailleurs, une lumière abondante montre une infinité de

détails ; il n'y a qu'à les recueillir. Là est le danger. A mesure que la masse de la réalité historique augmente, la part que chacun des érudits peut s'assimiler devient un fragment plus petit, une parcelle plus étroite du tout... On aboutit ainsi à des notions absolument vaines, qui n'avancent aucunement la connaissance du monde et de l'homme. Cependant, chaque jour accroît l'énorme réalité... Les faits consignés aujourd'hui sur la surface de la terre et destinés à devenir l'histoire demain, forment à eux seuls un monceau d'une épouvantable grandeur. Pour explorer complètement une toute petite région, il faut dès à présent vouer son existence entière à cette tâche. Que sera-ce dans un siècle, dans deux siècles et au-delà ?

"Tenter la constitution de l'histoire science est un ouvrage qui s'impose à notre temps ; il s'agit non seulement d'utiliser les matériaux en nombre immense, dont jusqu'ici le profit est presque nul ; mais il y a surtout urgence à alléger l'esprit humain d'un faix qui devient écrasant. On ne diminue le poids des phénomènes recueillis dans l'esprit qu'en les liant, et ce lien ne peut être qu'une généralisation scientifique" [18].

L'œuvre historique continuée dans le mode traditionnel pourrait se poursuivre longtemps : elle ne donnerait pas plus de résultats scientifiques dans un siècle qu'aujourd'hui. Du reste le terme n'en ferait que reculer davantage.

Ce n'est pas la masse des matériaux qui, sur beaucoup de points, fait défaut, mais l'esprit constructeur ;et les matériaux s'ajouteront aux matériaux dans les entassements provisoires appelés oeuvre historique, que l'œuvre de science propre n'en sera pas beaucoup avancée. Est-il une catégorie de phénomènes qui ait été plus étudiée, depuis longtemps par les historiens, dans tous les pays, à toutes les époques, que les guerres ? Cependant il n'existe pas, encore à cette heure, de sociologie de la guerre, et elle ne sera pas plus faite par cette voie dans l'avenir que dans le passé. En aucun ordre d'objets proposés à notre connaissance, le "collectionneur" ne se confond pas avec le savant, n'en tient lieu, ne fait œuvre de science, ne fait même à coup sûr œuvre utile à la science. C'est la direction d'esprit qui importe, et non la matière, et c'est cette direction d'esprit qu'il faut changer. La matière n'existe que conçue, abstraite, classée, ordonnée par l'esprit ; elle vaut par l'ordonnance qu'y a mise l'esprit. C'est donc la conception investigatrice et ordonnatrice qui est l'âme du travail ; c'est sur elle qu'il est urgent d'agir. Ce n'est pas mon objet d'étudier telle ou telle conception de l'histoire -science ou de la sociologie, et, avant toute autre, celle que nous devons à un historien affranchi de la superstition de l'histoire traditionnelle, à M. Lacombe. On sait que, partant d'une construction psychologique fondée sur l'analyse des mobiles de l'homme général, il trace le plan d'une étude d'ensemble de la réalité sociale. Il y aurait à examiner sans doute si, pour la partie positive, cette tentative n'est pas prématurée (l'auteur

---

18 Lacombe, op. *cit., pp. X-XI.*

du reste sait bien qu'il donne là une ébauche et un cadre destinés à illustrer la conception plutôt qu'à réaliser l'œuvre elle-même) ; et si la déduction psychologique ne donne pas des conditions générales, plutôt que des causes vraiment explicatives, de la si complexe réalité proposée à notre étude en ce domaine. Mais la tendance est bien celle qui doit renouveler la connaissance historique et lui donner enfin une valeur de science.

M. Lacombe a su montrer, sur quelques exemples (et nous regretterons qu'un scrupule de l'auteur nous les ait donnés trop peu nombreux), comment, même en des problèmes historiques d'apparence toute traditionnelle, la conception de science organisait de nouvelle façon la tâche et devait aspirer à de tout nouveaux résultats. "Que faudrait-il pour pousser aussi loin que possible la discussion de ces problèmes ? (Après avoir assemblé le plus de faits possible), il faudrait appliquer aux faits les méthodes précises d'induction, la méthode de concordance, de différence, des variations concomitantes, ou séparément ou toutes ensemble selon les cas. Je reprends, par exemple, le problème de la liberté anglaise. Rappelons la cause supposée : facilité particulière de concert avec les gouvernés. Nous essayerions d'abord de la méthode de différence, la seule qui soit décisive. Sur la même aire, dans le même sujet, c'est à-dire en Angleterre, nous regarderions s'il y a quelque période de l'histoire anglaise qui tranche sur le libéralisme général par ce fait que le pouvoir ait été absolu pendant cette période. Supposé que cette période existât en effet, nous verrions si cet absolutisme répond à un changement radical dans les conditions du concert. Faute d'une période si tranchée... nous chercherions si au moins il n'y en a pas quelqu'une où le pouvoir gouvernemental se soit exercé avec moins de ménagements-, et dans cette période nous chercherions une variation correspondante de l'état du concert... Il faudrait parcourir le monde historique, voir les autres peuples, d'abord les plus rapprochés ou les moins différents de l'Anglais par leur état de civilisation, France, Allemagne, Espagne, et puis les plus lointains, jusqu'aux peuples sauvages. Nous relèverions d'une part les institutions politiques qui auraient quelques similitudes avec celles des Anglais, et d'autre part les institutions foncièrement différentes à ce point de vue de la liberté. Chaque fois nous examinerions en regard les conditions favorables ou défavorables du concert ; chaque fois aussi, avant de conclure, dans le cas particulier, nous prendrions soin de voir si quelque individualité exceptionnelle n'a pas apporté une mesure de contingence capable de balancer l'effet des causes régulières et de rendre ainsi le problème insoluble. Par cette esquisse infiniment brève où nous supprimons la mention de bien des soins précautionnels, on peut comprendre quelle serait la longueur de cet ouvrage de vérification ; quelle serait aussi sa difficulté... Supposons enfin que l'hypothèse conçue ne nous apparût pas à la fin comme vérifiée, au moins en tant que cause unique : il est très probable que les observations recueillies

au cours de l'épreuve nous suggéreraient l'hypothèse d'une autre cause... Et nous commencerions alors la vérification sur un nouveau pied" [19].

Il se peut que semblable recherche paraisse dangereuse et chimérique à cet empirisme timide, tatillon, irraisonné, volontairement clos, enfermé dans une tâche traditionnelle, qui préside trop souvent aux seuls travaux dits d'érudition. Cependant une seule œuvre de cette sorte, menée à bien, apprendrait plus sur l'homme et la société qu'une accumulation indéfinie de "contributions" stériles. Nous avons à dessein reproduit cet exemple pour montrer suivant quel mode se transposent en recherches scientifiques les "problèmes" posés par l'histoire. Mais il convient d'ajouter aussitôt que l'esprit d'élaboration scientifique aurait sans doute à éliminer beaucoup des soi-disant problèmes historiques, soit comme ne se posant pas dans les termes donnés, soit comme ne pouvant être-traités pour le moment avec fruit. Aucune des sciences, même les plus avancées, ne s'attaque à n'importe quel objet, à n'importe quelle question dans le domaine des faits qui lui ressortissent. Toutes n'ont fait quelques progrès qu'à la condition de se limiter d'abord aux phénomènes les plus nets, aux relations les plus simples, les plus commodes à établir, et ne se sont approchées que peu à peu des relations plus complexes. Dans le stock de faits qui est accumulé présentement par la discipline historique, il en est beaucoup sans doute qu'il faut se décider méthodiquement, soit à éliminer, soit au moins à mettre en réserve pour le temps d'une science plus forte. L'effort doit se concentrer sur les tâches susceptibles d'un résultat immédiat, et la méthode s'éprouver et s'affermir sur des problèmes dès maintenant accessibles. Mais tenter cette discrimination en détail déborderait le cadre de la présente étude.

V

Retour à la table des matières

Est-il besoin, en terminant, de déclarer que cette organisation consciente du travail scientifique en matière humaine ne se réalisera assurément pas d'un coup ? Les oppositions doctrinales, les incompatibilités d'attitude que nous avons rencontrées et essayé de caractériser, procédaient essentiellement, en somme, d'habitudes de pensée endurcies, d'associations d'idées devenues constitutionnelles, de pratiques entrées trop avant dans les mœurs d'un groupe d'hommes pour ne pas réagir fortement contre une critique même rationnelle.

[19] Lacombe, op. cit., pp. 366-368.

Les procédés méthodiques ou la direction d'esprit d'un ensemble de travailleurs aussi bien organisés, aussi conscients de leur formation laborieuse et de leur valeur éprouvée, aussi forts à la fois d'une tradition séculaire et de progrès incessants et considérables, que le sont les historiens, ne peuvent se transformer brusquement.

Mais pourtant une orientation immédiate pourrait être tentés vers le but aperçu. Il serait temps et il serait bon, semble-t-il, de renoncer dès maintenant à un certain nombre d'habitudes bien définies et sans aucun doute condamnées, de caractériser ce qu'on pourrait appeler, en employant la métaphore de Bacon, des "idoles de la tribu des historiens" et d'entamer sans retard une lutte contre elles. Je donnerais volontiers comme exemples :

1° L'"Idole politique", c'est-à-dire l'étude dominante, ou au moins la préoccupation perpétuelle de l'histoire politique, des faits politiques, des guerres, etc., qui arrive à donner à ces événements une importance exagérée, et, comme la contingence a peut-être dans cette catégorie de faits la plus forte part, retarde pour autant l'acceptation de l'attitude scientifique en rendant plus difficilement admissible et praticable l'élimination méthodique des influences contingentes, moins concevable et possible l'établissement de régularités et de lois. Il ne faut pas que les faits politiques soient ignorés, mais il faut qu'ils perdent la place éminente, tout à fait injustifiée, qu'ils conservent même dans les recherches des autres branches de l'histoire.

2° L'"Idole individuelle" ou l'habitude invétérée de concevoir l'histoire comme une histoire des *individus* et non comme une étude des *faits,* habitude qui entraîne encore communément à ordonner les recherches et les travaux autour d'un homme, et non pas autour d'une institution, d'un phénomène social, d'une relation à établir. Un Pontchartrain ayant eu la fortune d'être tour à tour conseiller au Parlement de Paris, président du Parlement de Bretagne, intendant, contrôleur général, secrétaire d'État de la marine, directeur des Académies, chance lier de France, on étudiera Pontchartrain *et* le Parlement de Paris, Pontchartrain *et* l'administration locale, Pontchartrain *et* les finances, *et* la marine, *et* les lettres, *et* l’Église, et aucune de ces études entreprises de biais, par voie indirecte, sans cadre réel, sans séparation réglée sur la nature des choses, n'apportera une connaissance pleine et utile d'aucune de ces institutions beaucoup plus importantes que toute la personnalité de Pontchartrain. Même pour un Colbert, il n'est pas sûr que le cadre biographique et individuel soit le meilleur et le plus scientifique. Mais pourquoi ne pas interdire, en principe, ces études d'institutions faites à *l'occasion* d'un homme secondaire et ne pas demander l'étude des institutions elles-mêmes ? Et enfin, pourquoi ne pas éliminer complètement, du moins de l'histoire scientifique, ces travaux consacrés à des biographies pures et simples du moindre petit cousin d'un grand homme, et ne pas envoyer se rejoindre, dans l'histoire anecdotique et le

roman historique, les "Affaires du collier" avec toutes les "Famille de Napoléon", alors que nous sommes presque totalement ignorants de la vie économique de la France sous la Révolution et l'Empire ? Le personnel n'est pas assez nombreux, le temps n'est pas assez abondant pour faire ceci ou cela. Il faut sacrifier l'un ou l'autre.

3° L'"Idole chronologique", c'est-à-dire l'habitude de se perdre dans des études d'origines, dans des investigations de diversités particulières, au lieu d'étudier et de comprendre *d'abord* le *type* normal, en le cherchant et le déterminant dans la société et à l'époque où il se rencontre : au lieu, par exemple, de procéder comme Ashley qui, étudiant le système manorial, commence son œuvre par le prendre tout constitué, au XIIe siècle, dans les comtés du centre et du sud où le type s'en dégage le plus complètement et le mieux défini, et *ensuite* remonte aux origines capables de l'expliquer et passe aux formes moins nettes des autres comtés [20]. L'idole chronologique entraîne par suite à considérer toutes les époques comme également importantes, à concevoir l'histoire comme un rouleau ininterrompu où toutes les parties seraient semblablement établies, à ne pas s'apercevoir que telle période est plus caractéristique, plus importante que telle autre, que tel phénomène "crucial" mérite une étude approfondie, alors qu'ailleurs des répétitions sans intérêt d'un type connu ne forment qu'un matière stérile et inutile à développer ; elle consiste, en un mot, à considérer tous les faits, tous les moments comme indifféremment dignes d'études et comme susceptibles d'une même étude. - Il n'est peut-être pas de reproche qui choque plus l'esprit historique traditionnel [21]. Il faut insister cependant, car le point de méthode est capital. Il faut montrer que, sans cesse, sans le savoir, et par suite avec maladresse et erreur, l'histoire traditionnelle elle-même *ne fait pas autre chose.* Pourquoi l'histoire du présent ne se fait-elle pas avec la même sûreté que celle du siècle dernier, sinon parce que l'historien a besoin, pour comprendre le *avant,* pour en apprécier l'importance et en discerner les éléments, de connaître le *après ?* Comment se fait-il qu'une bonne part de l'œuvre historique s'emploie à étudier les *origines* d'une institution, l'existence ultérieure du peuple qui a imposé la question à l'esprit de l'historien ? C'est constamment avec le souci, en vue et sur la connaissance de ce qui vient après, que, dans ce qui vient avant, nous est choisi, trié,

---

[20] Ashley, *Histoire des doctrines économiques de l'Angleterre,* trad. franç., 2 vol.

[21] "Expliquer le début par le milieu, m'a objecté M. Hauser, le passé par le présent, c'est mettre du finalisme dans l'histoire, c'est commettre l'erreur d'Augustin Thierry, qui, tandis qu'il étudiait Étienne Marcel, était frappé de se ressemblance avec certains hommes de 1830 et en arrivait à créer dans l'histoire une filiation qui est peut-être un mythe." - A l'exemple cité par M. Hauser, j'en ajouterais volontiers beaucoup d'autres (et récents et tout proches, plus proches que ne paraît le croire M. Hauser) d'une mauvaise application *par des historiens* de cette méthode que je dis nécessaire : mais cela prouverait-il rien contre la bonne application, sinon qu'elle est difficile ? Et les préoccupations finalistes, en effet très fréquentes et en effet condamnables, prouvent-elles bien, sinon que la distinction n'est pas toujours faite ni comprise entre l'explication finaliste, d'une part, et, d'autre part, l'explication de l'embryon par l'adulte, du préformé et de l'incomplet par le cas type, laquelle peut et doit ne rien contenir que de purement causal ?

élucidé ce qu'on nous en donne. Il s'agit donc de prendre une conscience claire de ce processus nécessaire et de l'appliquer mieux, plus méthodiquement, plus rigoureusement que ne l'ont fait et que ne le font les historiens. Au lieu de dresser au petit bonheur, suivant les suggestions du milieu et du moment, le questionnaire que nous jetons sur le passé, c'est par une détermination préalable d'ensembles bien définis, de types constitués au temps et au lieu où nous avons chance de les établir, que nous devons préparer notre recours aux phénomènes antérieurs capables de les expliquer génétiquement. Au lieu de dérouler mécaniquement, indéfiniment ce tissu de la chronologie pure et simple, qui, nous venons de le voir, n'est pas un rangement sincère, et au fond, n'est qu'un pis-aller, il faut rechercher des groupements explicatifs, d'une cohérence objective, et, pour comprendre les vrais rapports, même de succession, s'attacher à connaître le normal et l'adulte avant de vouloir saisir la diversité particulière, le cas exceptionnel et l'embryon indifférencié.

Ainsi, en ces directions transitoires, comme dans l'œuvre idéalement tracée, le souci dominant doit être de substituer à une pratique empirique, mal raisonnée, une méthode réfléchie et vraiment critique. Je répète encore que je ne crois pas à une réformations soudaine, par cela seul que le but aura été défini et accepté. Mais je crois qu'en fait, dans le travail propre des historiens actuels, dans le choix et l'agencement très étudiés de leurs travaux, dans leur préoccupation manifeste de renouveler leur oeuvre en profitant des progrès faits par les disciplines voisines, se manifestent déjà beaucoup de tendances à substituer progressivement à la pratique traditionnelle une étude positive, objective du phénomène humain susceptible d'explication scientifique, à diriger l'effort essentiel sur l'élaboration consciente d'une science sociale. Amener ces tendances à l'acte sera, je l'espère, l'œuvre de la nouvelle génération.

Fin du texte.